

Compte rendu sommaire

Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 08 février 2021

au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN, le HUIT du mois de FÉVRIER à 17h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 1^{er} février 2021.

Présents : Mesdames LAMARQUE et VANNI et Messieurs BOLTZ, CORRADI, FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER, MUNIER, ROVIERO et SCHWEIZER.

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mme SALIOU

Le Président ouvre la séance à 17h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

DB 2021-13 – Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), pour un montant total de 2 500 €.

DB 2021-14 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers dans le cadre de la Campagne d'isolation thermique, pour un montant total de 3 600 €.

DB 2021-15 - Organisation du concours « Be Your Boss » - Editions 2021, 2022 et 2023 – Choix du prestataire

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de confier à l'agence ALTERNATIVE – 21 rue de Sarre – 57070 METZ, l'organisation du concours « Be Your Boss » pour les éditions 2021, 2022 et 2023, pour un montant de 40 560 € T.T.C. par édition,
- Et AUTORISE le Président à signer le marché correspondant.

DB 2021-16 - Concours « BE YOUR BOSS » - Editions 2021-2022-2023 - Convention de partenariat avec la Communauté de Communes Rives de Moselle.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de poursuivre le partenariat engagé depuis 2017 avec la Communauté de Communes Rives de Moselle pour l'organisation du concours « Be Your Boss »,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention à passer, à cet effet, entre les deux Communautés de Communes.

DB 2021-17 - Fonds Résistance – Convention de participation passée avec la Région « Grand Est » - Avenant n° 1

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer l'avenant N° 1 à la convention de participation au Fonds Résistance signé avec la Région « Grand est » afin d'intégrer de nouveaux accompagnements.

DB 2021-18 - Initiative Bassins de Briey Orne Moselle (IBBO) - Convention cadre 2021

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de verser à la plate-forme « Initiative Bassins Briey Orne », le solde de la participation financière attribuée au titre de l'année 2020,
- DÉCIDE de renouveler l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle à la plate-forme d'initiative locale « Initiative Bassins Briey Orne » pour l'année 2021,
- DÉCIDE de contribuer au financement des dépenses de fonctionnement de la plate-forme à hauteur de 5 000 €, au titre de l'année 2021,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet avec la plate-forme « Initiative Bassins Briey Orne ».

DB 2021-19 - Collecte et traitement des lampes usagées – Convention avec l'Organisme Coordonnateur Agréé pour les Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques « OCAD3E » - Renouvellement

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer la nouvelle convention à passer avec l'Organisme Coordonnateur Agréé pour les Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques « OCAD3E », pour la collecte et le traitement des lampes usagées,
- Et AUTORISE le Président à signer la nouvelle convention à passer avec l'éco-organisme référent désigné « Ecosystem ».

DB 2021-20 - Collecte et traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques – Convention avec l'Organisme Coordonnateur Agréé pour les Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques « OCAD3E » - Renouvellement

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer la nouvelle convention à passer avec l'Organisme Coordonnateur Agréé pour les Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques « OCAD3E », pour la collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques.

DB 2021-21 - Engagement dans le processus d'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de la CCPOM

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'engager le processus d'élaboration d'un programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ;
- APPROUVE les modalités d'élaboration telles que présentées ;
- DESIGNER les membres de la Commission Gestion et Valorisation des déchets en qualité de membres de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) de ce programme.

DB 2021-22 - Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 85,99€ à un particulier dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements de développement durable,
- Et DÉCIDE de procéder à son versement.

DB 2021-23 - Convention de coopération entre « Pôle Emploi » et la CCPOM

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer la convention dite « de coopération simple » avec « Pôle Emploi », ainsi que tous les documents y afférent.

DB 2021-24 - Mission Locale du Pays Messin – Cotisation 2021

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de participer financièrement au fonctionnement de la Mission Locale du Pays Messin aux conditions suivantes :
 - o Forfait de 1,20 €/habitant pour les communes de moins de 5 000 habitants,
 - o Forfait de 1,60 €/habitant pour les communes ayant une population supérieure ou égale à 5 000 habitants ;
- FIXE la cotisation 2021 à 79 182,80 €.

DB 2021-25 - Élaboration d'un Projet de Territoire – Choix du Bureau d'Etudes

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de confier l'élaboration du Projet de Territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle au bureau d'études « STRATEAL – STRATEGIE – DEVELOPPEMENT – CONCERTATION » à 92370 – CHAVILLE pour un montant de 32 970,00 € H.T., soit 39 564,00 € T.T.C. ;
- Et AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à la conclusion, à l'exécution et au règlement de cette mission.

DB 2021-26 - Pacte de relance sur l'espace Nord Lorrain - Motion

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE la motion pour la prise en compte par l'État de l'espace Nord Lorrain, lors de la mise en œuvre du « Pacte territorial de relance et de transition écologique », tout en laissant à chacun des EPCI la liberté de contracter sur ses propres priorités.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 31/01/2021
- Tableau de bord financier au 31/01/2021
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 31/12/2020
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 31/01/2021
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » au 31/01/2021
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/01/2021
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/01/2021
- Tableau de bord « Petite Enfance » au 31/12/2020
- Tableau de bord « Fonds de Résistance » au 31/01/2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h30.

Rombas, le 12 février 2021

Le Président,



Lionel FOURNIER

